

Déclaration de la CGT au CE du 27 Aout 2019

Lors de la commission des affaires sociales du 12 Décembre 2018, toutes les OS ont proposé de mettre en place une feuille de route 2019, pour l'orientation des aides CE 2020. Le but était d'aller dans le sens de l'équité pour l'ensemble des salariés, et aider les plus petits QF.

Nous précisons aussi, que le travail qui a été fait pour obtenir plus de simplicité à la gestion des aides par les secrétaires du CE.

Le 7 Mars 2019 pendant la commission des affaires sociales, les OS ont apporté leurs propres calculs pour les futurs aides, sauf la CFE/CGC.

Lors du CE du 30 Avril 2019, nous devions passer au vote mais le sujet a été reporté. *(La CGT est quand même surprise que le trésorier demande à la présidente de la commission des affaires sociales si l'aide voyage sera modifié pour les attributions des voyages 2020. Comme pour l'instant rien n'a été voté, l'aide voyages 2020 sera sur la base de 2019)*

A la commission des affaires sociales du 14 Juin 2019, cette fois ci toutes les OS avaient leur proposition, pour la mise en place début 2020.

Au CE du 25 Juin 2019, les élus devaient passer au vote des propositions. A ce jour rien n'a été décidé (même avec un budget alloué par le trésorier) et le vote du CE a été reporté à une date **ULTERIEURE**.

Les élus CGT précisent que les réserves financières du CE sont pour tous les salariés et non destinées à une aide spécifique.

Avec le travail qui a été fait depuis des mois, il est ressorti 2 propositions

Les élus CGT demandent au président du CE de mettre à l'ordre du jour dans un prochain CE, le vote des aides du CE 2020 sur la base de celles-ci même que l'aide voyage 2020 ne sera pas dans le nouveau calcul.